


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES ROMAGNAT
 AO / 1 : 7000
 ARRÊT DU PLUI - 28 JUIN 2024



ZONAGE

- Limites de zones et secteurs
- UC
- UG
- UG+
- UG*
- UE
- UE+
- UV
- A
- A1
- A2
- N
- N1
- N2
- AUG / 2AU
- AUE

PATRIMOINES

- Bâti remarquable
- Bâti remarquable / petit patrimoine
- Bâti remarquable / mur
- Ensemble urbain
- Site témoin
- Filet d'alignement
- Patrimoine géologique

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

- Espace boisé classé (EBC)
- Arbre isolé remarquable
- Continuité de nature à préserver
- Continuité de nature à créer
- Espace d'intérêt écologique et paysager (EIPE)
 - EIPE - Boisement
 - EIPE - Espace vert
 - EIPE - Coeur d'îlot
 - EIPE - Terrain et jardin cultivé
 - EIPE - Zones et milieux humides

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Linéaire de protection des commerces
- Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs
- Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

- Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
- Bâtiment pouvant changer de destination